

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 227

présenté par

M. Forissier, Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony, M. Bazin, M. Bourgeaux,
Mme Valentin, M. Vermorel-Marques, M. Cinieri, M. Nury, M. Rolland, M. Vatin, M. Ciotti,
Mme D'Intorni, M. Portier et M. Neuder

ARTICLE 4 BIS AA

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour but de ne pas favoriser la création d'une agence supplémentaire dans un objectif de maîtrise de nos dépenses publiques.